



COMPTE RENDU DU COMITE DEPARTEMENTAL A L'ACTION SOCIALE DU 26 MARS 2015 DE SEINE MARITIME

Le Président de séance, prend la parole et annonce que c'est la première réunion du CDAS composé des nouveaux membres, suite aux dernières élections professionnelles de 2014.

Il rappelle que les documents ont été adressés dans le délai de 8 jours et reconnaît que le délai réglementaire de 15 jours pour la convocation n'a pas été respecté, et remercie les OS de leur présence.

La Directrice DGFIP, prend la parole.

Elle déclare que le budget est préservé malgré les restrictions en vigueur, elle insiste sur le lien inter-générationnel de l'action sociale et rappelle qu'il y a plus de retraités que d'actifs. L'action sociale aide à lutter contre l'isolement, maintient des moments de convivialité et d'écoute. Les sorties proposées doivent être maintenues, les gestes envers les hospitalisés ou les personnes en situation de détresse doivent être renforcés. Enfin elle félicite la déléguée de l'action sociale pour son efficacité, souligne l'importance de l'arbre de Noël et souligne que les Directions Générales reconnaissent l'importance des Crédits d'Actions Locales(ex BIL)....

Lecture de la déclaration liminaire intersyndicale qui sera jointe au procès verbal officiel.

Le Président de séance y répond point par point et reconnaît le bien fondé de cette déclaration, il signale que la baisse budgétaire est malgré tout, moindre que prévu, bien que le travail de recalibrage en fonction de l'effectif réel laisse présager une baisse budgétaire dans les prochaines années. Il insiste sur le rôle "d'amortissement social" du CDAS en ces périodes plus que difficiles.

- Aide à la parentalité toujours en expérimentation
- Outils du suivi des agents en difficulté financière encore en refonte.
- Rappel des actions de formation : améliorer la compréhension des membres du CDAS et son fonctionnement.

Restauration

la valeur nominale des tickets restaurant passe de 5 à 6 €

Convention de restauration avec CPAM LE HAVRE

Suite au relogement de la TP CHU LE HAVRE avenue Colbert, une convention a été signée avec le restaurant administratif de la CPAM pour permettre aux agents d'y déjeuner. En fonction du périmètre de compétence, certains agents des douanes pourront aussi en bénéficier.

Le Président du CDAS s'engage à maintenir le restaurant administratif de l'Hôtel des Finances du HAVRE où des travaux importants ont été effectués (350000 €).

Logement de la délégation

Pour l'instant le déplacement de la délégation rue du Four, n'est pas envisagée. Le bail est renouvelé et France Domaine considère que le loyer est particulièrement bas par rapport au marché de l'immobilier rouennais.

la délégation a maintenant un compteur électrique individuel, les charges collectives vont diminuer.

Crédits d'Actions Sociales (ex BIL)

les mini-colos sont maintenues malgré la baisse des crédits (env 3000€).

une demande va être faite auprès des CE SNCF/DIEPPE et EDF pour utiliser leurs locaux et signer un partenariat.

Arbre de Noël

Pour répondre aux restrictions budgétaires, la délégation recherche des salles de spectacles moins chères.

Mme la Directrice de la DGFIP propose des séances de sophrologie 70€ /heure pour groupe de 10 personnes, sur autorisation d'absence...

Mieux comprendre l'endettement :

Les consultations CESF(Conseillère Economique Sociale et Familiale) en partenariat avec l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) sont mises en place,

7 ou 8 agents peuvent en bénéficier. (7 heures au total 50 € l'heure)

Une réserve de 1000 € est prévue pour les minis-colos ou les consultations. CESF

VOTE BUDGET PREVISIONNEL

CONTRE : CGT FO

POUR : SOLIDAIRES

ABST : CFDT

explication de vote : réductions budgétaires

Le Président lève la séance, fixe le **prochain CDAS au 4 juin** et déclare que l'ordre du jour sera notamment consacré au compte rendu des activités, compte rendu des AS et renouvellement du mandat de la déléguée départementale.

Il précise que 3 CDAS par an sont maintenus en Seine Maritime.

--